Journée sur les systèmes d'information élaborée

PRODUCTION AUDIOVISUELLE NUMERIQUE & DEVELOPPEMENT LOCAL: UNE OPPORTUNITE POUR LE TERRITOIRE & UN ENJEU POUR LES ACTEURS EURO MEDITERRANEENS

Jean-François Rouchon (*), Yann Bertacchini(**) bertacchini@univ-tln.fr

(*): Doctorant,

(**) : Maître de Conférences S.I.C, HDR, 71^e Cnu, Université du Sud Toulon Var Laboratoire I3M-EA 3820

Mots-clé: Acteur; Culture; Développement; Projet; Territoire; Tnt.

Résumé:

Les technologies de l'information et de la communication structurent des collectifs, aménagent de nouveaux rapports entre les individus et la société d'un point de vue social et économique. Internet est un de ces aspects. Internet se révèle être en phase avec les caractéristiques de la vie sociale d'aujourd'hui, illustrant l'articulation entre individualisation/réseau et pratiques individuelles/pratiques collectives, s'interrogent sur la capacité d'Internet à mettre en relation des individus pour partager des connaissances et sur l'importance des échanges non marchands sur internet.

Les mutations technologiques, institutionnelles et sociales dans l'économie de la culture se confirment. La façon de consommer et de produire des biens culturels changent, par ailleurs les technologies nouvelles entraînent une modification du contenu de ces biens et montrent l'instabilité des comportements de consommation et par conséquent des biens culturels produits.

La TNT (Télévision numérique terrestre) peut offrir un espace d'information et de délibération qui irait de paire avec la naissance d'une opinion publique euro méditerranéenne et de nouveaux rapports entre les acteurs de la chaîne de production des programmes télévisuels. Les notions de communauté politique et de communauté culturelle sont abordées et leur incidence sur un espace public, le rôle de la communication sociale et des médias dans le cadre multinational de l'Union européenne. Nous dressons dans notre article un état des lieux des informations disponibles sur le sujet et nous précisons le questionnement associé à objet de notre Recherche.

4° Tic & Territoire : quels développements ? île Rousse 2005

Journée sur les systèmes d'information élaborée

1. Etat des lieux et des pratiques actuelles

La Fédération "Les Vidéos des Pays" est née au cours de l'été 89, forte d'une trentaine de structures, ce mouvement a pris son essor depuis le milieu rural pour s'étendre aux quartiers urbains. Dans la diversité de leurs formes et de leurs moyens, toutes s'emploient à mener recherches et actions pour favoriser la communication de proximité.

Leurs productions témoignant de l'évolution des réalités locales sont diffusées par tous les moyens (télé-brouette, réseau câblé, antenne collective, fenêtre sur France 3, prêt et dépôt de cassettes).

En 1993, la fédération avait demandé à la direction de la recherche de l'INA d'étudier les perspectives d'un développement cohérent et les orientations possibles du point de vue des modes de production et de diffusion des structures membres. Cette étude fut réalisée par Guy Pineau avec le concours de Muriel Couton et de Pierre Corset. Cette étude, photographie des structures adhérentes de la fédération présentait dans ses conclusions trois scénarios prospectifs de l'évolution de la fédération :

- Un lieu de rencontre et d'échange pour les producteurs en région.
- La mise au point d'un label des producteurs locaux.
- Une mise en acte de la légitimité de la communication locale de proximité.

Patrick Champagne dans la préface notait que "ces vidéos des pays se rencontrent particulièrement dans des régions en crise ou dans celles qui, comme la Bretagne, possèdent une forte identité. La dimension locale de ces réseaux permet l'erreur, la recherche, l'expérimentation, l'ouverture, bref ce qu'on peut appeler de manière non péjorative le bricolage qui est une source importante du changement. Mais elle permet aussi d'être en prise plus directe avec une population connue autrement que par des sondages d'audience abstraits qui réduisent le téléspectateur en simple source de profit. "Le paysage audiovisuel français se singularise par le mépris affiché par les législateurs de droite ou de gauche, pour la reconnaissance d'un espace public d'expression et de communication audiovisuel de proximité, à l'exemple de nos voisins Belges, Allemands, Britanniques, de nos cousins canadiens voire des USA.

Les télévisions de proximité sont montées par des associations dans les villes et les quartiers. De telles télévisions sont avant tout un lien entre les habitants.

Les programmes sont réalisés par les habitants souvent en collaboration avec des professionnels et présentent la vie locale. Le local n'est pas seulement localisme, retour narcissique sur soi-même, mais une dialectique de l'autre. Car faut-il le rappeler, la télévision est d'abord locale, puisqu'elle est née dans tous les pays sur un territoire relativement restreint avec un public plutôt confidentiel...

Ces télévisions s'inscrivent dans un vécu, dans un espace, tentent de montrer ce qu'il y a d'universel dans la vision locale de l'expression d'un groupe. Elle contribue à l'animation et à la communication locale et par-cela au développement en donnant une image du local qui ne soit pas localiste.

Le local n'est pas qu'une structure de rationalité administrative, c'est aussi et d'abord une structure d'appartenance émotionnelle où la notion de "chez soi" s'oppose au "dehors", où l'intérieur ne prend de sens que par l'extérieur.

Il existe plusieurs façons de diffuser une telle télévision :

Journée sur les systèmes d'information élaborée

La "télé brouette"

Le magazine est dupliqué sur une cassette vidéo et diffusé régulièrement dans les lieux publics (marché, "lavomatic", place de village, écoles, cinémas...). Il est également possible de donner ou vendre les cassettes directement aux habitants.

L'accès public sur le câble.

Les villes câblées peuvent mettre un canal à la disposition des associations de la ville, dans le cadre de la liberté d'expression, situation très rare en France.

La télévision hertzienne

Elle nécessite des autorisations parfois complexes à obtenir. En France, le CSA peut accorder des autorisations ponctuelles (la télé d'un festival...).

Les antennes collectives

Chaque immeuble est relié à une antenne collective qui permet une diffusion facile. En effet, les boîtiers de connexion d'antennes collectives comportent plusieurs entrées et il suffit de connecter à l'une d'elles la sortie antenne d'un magnétoscope réglée sur une fréquence judicieuse pour que les téléviseurs disposent d'une chaîne supplémentaire. Dans ce cas, l'autorisation dépend du propriétaire ou des copropriétaires.

Une combinaison de solutions

C'est souvent un savant dosage des diverses solutions précédentes qui permet de proposer une télévision la mieux adaptée à la ville, au quartier, ou au groupe d'immeubles. Les adhérents de la fédération utilisent l'un ou l'autre de ces moyens, certains diffusent des programmes sur France 3 ou d'autres chaînes hertzienne sur le câble ou par satellite, françaises ou étrangères.

Le financement de ces structures provient de plusieurs sources : des subventions les plus souvent modestes et des recettes résultant d'une activité professionnelle de production parallèle à cette animation vidéo où l'investissement militant est une caractéristique toujours prépondérante. En effet, très souvent les activités militantes et professionnelles s'épaulent réciproquement, et constituent une sorte d'hybridation de fonctionnement, pour développer une communication locale.

Dans le contexte de développement marchand du secteur audiovisuel ouvert par les mutations des années 80, le schéma actuel dominant, le plus commun est celui d'un petit noyau de permanents salariés impulsant une activité bénévole autour d'eux.

On rencontre fréquemment parmi les permanents" des contrats de type contrat-emploi-solidarité, contrat de formation, stagiaire d'école audiovisuel, ainsi que des emplois-jeunes.

L'articulation entre association VDPQ et structure de production permet de jouer sur certains emplois salariés soumis au régime des intermittents du spectacle et de dégager du temps bénévole, pour les activités de communication locale. On constate une grande intelligence d'adaptation des structures qui jouent sur la palette des différents dispositifs de traitement social du chômage des jeunes et des adultes, des possibilités que donne la loi, et des autres formes de précarisation du travail, des métiers du spectacle et de la culture.

La vidéo de proximité

À la fin des années soixante, les pratiques de vidéo légère se sont développées en France s'appuyant sur la mobilité et la maniabilité d'outils jusque-là réservés aux professionnels. Des groupes exclus d'un système de télévision nationale "descendant" où le pluralisme était le plus souvent pris en défaut ont développé des interventions locales. De nombreuses initiatives qui recouvrent les dimensions politique et culturelle se font l'écho de mouvements nés dans les années soixante-dix et quatre-vingts : conflits sociaux de toutes sortes, luttes féministes, mouvements antiracistes,

Journée sur les systèmes d'information élaborée

mouvements alternatifs psychiatriques ainsi que des démarches liées à ce que l'on a appelé " l'art vidéo ".

Les vdpq se considèrent comme un instrument de lutte contre le sentiment d'échec, le manque de dynamisme et comme moyen de participer à une démarche de développement, du plateau de Millevaches aux banlieues et aux villes.

Il y a dans cette démarche le souci d'une valorisation de la population concernée en réaction à l'image que donnent d'elle les médias officiels. Les banlieues populaires, les zones de dépeuplement liées à l'exode rural ou au désastre économique ne se satisfont plus de l'image renvoyée par les caméras des grands médias nationaux.

Le plus souvent, il s'agit à travers la vidéo de proximité et de production locale de poursuivre d'une autre manière la pratique d'une citoyenneté de proximité.

Cette citoyenneté implique le dépassement d'une télévision miroir, narcissique au profit d'une télévision de débat ou le téléspectateur devient acteur. En quelque sorte une télévision de réflexion.

Ces démarches visent au renforcement de l'identité de l'aire concernée par l'évocation de l'actualité et l'histoire du terroir.

On voit ainsi se développer un véritable travail sur le passé (témoignages des anciens, images de traces retrouvées), sur sa ré-appropriation.

Bien souvent cet effort de compréhension renvoie à l'actualité, à une mise en perspective. L'ouverture vers l'avenir est plus présente dans les pays où la vidéo locale accompagne des projets de développement. Le souci de formation est très souvent pris en compte, soit que la structure se fasse directement et officiellement lieu de formation, soit que cette formation résulte d'un compagnonnage, sur la pratique audiovisuelle. En effet, ce type de structure, est une chance d'accéder à l'audiovisuel offerte à des catégories de population dont l'héritage socioculturel ne favorise pas l'accès aux médias traditionnels. Ainsi des jeunes gens ont-ils pu se diriger vers des métiers de l'audiovisuel ou des métiers de l'animation en utilisant le savoir faire acquis dans les structures VDPQ.

Il y a dans cette fonction latente de certaines associations comme une voie d'accès détournée pour ceux dont le destin social ne s'inscrit pas dans la reproduction, que le milieu audiovisuel le plus souvent parisien (80 % de la production est située en région parisienne) favorise tant. Ainsi à travers le travail mené par Tregor Vidéo ou Canal Nord dans la banlieue d'Amiens et dans bien d'autres associations, des professionnels de qualité ont pu se former.

L'intérêt d'un tel itinéraire est évident : lien avec la réalité du terrain, solidité de la vocation professionnelle (il y a de nombreux obstacles à franchir) capacité d'adaptation aux différents métiers (polyvalence est la règle générale dans ces structures) et dans le meilleur des cas résistance au modèle médiatique dominant. Enfin et pour s'en tenir à l'essentiel, on peut noter que se perpétue le projet d'une télévision alternative, c'est-à-dire se voulant en rupture avec les modèles médiatiques dominants.

Certaines structures vidéo remettent en question la notion même de télévision locale au profit d'un territoire alternatif. Ce qui devient déterminant dans ce cas, ce n'est plus la dimension strictement territoriale, mais une autre proximité où la distance est compensée par les TIC qui favorisent un lien au-delà du local sur une base affinitaire.

Journée sur les systèmes d'information élaborée

2. La Télévision numérique terrestre

La **Télévision Numérique Terrestre** (TNT, ou *Digital terrestrial television* soit *DTTV* en anglais) est un système de diffusion numérique employant les bandes VHF-III / UHF déjà utilisées pour la diffusion des chaînes hertziennes analogique ou TAT employant le réseau des émetteurs de télévision. La TNT est considérée comme un vecteur gratuit.

L'intérêt majeur est la réception de chaînes de télévision en numérique, via une simple antenne râteau, voire d'une antenne d'intérieur, donc sans avoir besoin (dans les 4/5 des cas) de parabole ni de télévision par câble et d' ADSL. En revanche, la TNT nécessitera l'ajout (achat ou location ?) d'un terminal (boîtier adaptateur) servant à sélectionner, avec sa télécommande associée, la chaîne voulue.

Pour la TNT payante, les programmes étant cryptés, un terminal avec lecteur de carte, ou <u>contrôle d'accès</u>, sera requis. Dans le cas où vous auriez acheté un décodeur muni d'une <u>interface commune</u> pour recevoir la TNT gratuite, vous n'aurez pas à changer de décodeur pour passer au payant. Une simple carte d'abonné glissée dans un module de l'interface commune permettra de prendre en compte le cryptage et l'abonnement.

Les téléviseurs 4/3 ou 16/9 avec terminal intégré (voire avec contrôle d'accès) seront vraisemblalement produits ultérieurement.

Nb : pour voir la TNT, il ne sera pas nécessaire de changer son téléviseur, ni de changer l'antenne UHF existante, sauf dans des cas limités.

Les images et le son sont compressés et transportés selon la norme <u>MPEG-2/DVB-T</u>. Compresser l'information a pour conséquence la possibilité de diffuser plus de chaînes sur les fréquences hertziennes, ou multiplex.

Numériser l'information permet d'avoir une image plus nette et d'envoyer des programmes multiplexés (son <u>Dolby</u>, 5.1, image 16/9e, son en version originale et en version française...).

Du côté de l'opérateur, les coûts de diffusion en **TNT** sont réduits. Cependant, les fréquences utilisées étant limitées, le nombre de chaînes l'est aussi : une trentaine maximum environ.

Le déploiement en France, plusieurs fois retardé par des difficultés autant politiques que techniques, est prévu pour mars 2005, en MPEG 2, un peu plus tard pour les chaînes à péage qui pourraient employer le MPEG 4 avec la réception en mobile et possibilité de TVHD.

Quels pays pour combien de téléspectateurs?

Angleterre

L'Angleterre est en train d'installer le système <u>DVB</u>-T et plusieurs villes ont déjà accès à cette télé numérique sans frais.

Australie

L'Australie a suivi le modèle anglais, mais a commencé plus tard; on a aussi beaucoup de territoire à couvrir, alors dans plusieurs régions on attend encore.

Canada

A ce moment (2004) la télé numerique terrestre est peu répandue au Canada; le premier à s'en servir était CITY-TV à Toronto à partir d'une antenne au sommet du Tour CN. On utilise le système américain ATSC.

Par contre, la télé par satellite et une portion de la télé par câble sont déjà numeriques. ExpressVu est en DVB, StarChoice et câble utilisent le système Digicypher de Motorola. Les satellites américains sont aussi en DVB (Dish Network, Globecast, plusieurs stations locales et éthniques) ou en Digicypher avec l'exception de DirecTV qui ouvrait ses portes bien avant la normalisation de DVB et est alors complètement incompatible.

Journée sur les systèmes d'information élaborée

États-Unis

Le gouvernement fédéral des États-Unis d'Amérique essaye d'imposer des dates limites pour que toutes les stations fassent leur transition vers la télévision numérique.

Les dates limites imposées variaient en fonction de la région. Pour les grandes villes comme New York avait leur télé ATSC en 1999. Au contraire, pour les petites villes quelques années de délais ont été considérées comme nécessaire. Les télédiffuseurs sans but lucratif comme PBS avaient des dates limites moins exigeantes; il s'agissait d'un délai de un an supplémentaire pour implanter la télévision numérique. New York avait perdu momentanément sa télévision numérique terrestre suite aux attaques du 11 septembre 2001.

Plusieurs plus petites stations de télévision ont demandé des extensions de temps avant de devoir se numériser. Pour cette raison, dans certaines régions les chaînes de télévision numérique disponible sur le TNT reste très incomplète même en 2004.

Bien que la FCC américain voudrait débrancher le vieux système analogique entre 2008 et 2010, il semble peu probable que l'on arrive à respecter le critère consistant à avoir au moins un téléviseur numérique dans au moins 80% des maisons/habitations utilisant les antennes terrestres. La télé numérique reste chère, environ \$400 (USD) en coût pour l'ajouter à une installation à réception de télé existante. Ce coût retardera l'abolition du NTSC analogique.

France

Selon le Conseil supérieur de l'Audiovisuel, avec la TNT, non seulement le téléspectateur disposera d'une meilleure qualité de l'image (équivalente à celle d'un DVD) et du son (comparable au CD) grâce à un signal plus "résistant", mais l'offre de programmes qui lui sera proposée sera bien plus importante. En effet, alors qu'aujourd'hui une seule chaîne peut être diffusée sur un canal analogique, un canal numérique (ou multiplex) offrira cinq à six chaînes. Cette nouvelle offre de programmes comportera des chaînes gratuites et des chaînes payantes. Comme son nom l'indique, l'offre gratuite ne nécessitera aucun abonnement. De plus, la TNT permettra le développement de programmes locaux et régionaux de télévision et la fourniture au téléspectateur de services interactifs (guide de programmes, informations associées, commerce électronique, etc.).

Le démarrage de la TNT est prévu, pour les chaînes gratuites, entre le 1er mars et le 1er avril 2005, et, pour les chaînes payantes, entre le 1er septembre 2005 et le 1er mars 2006. Pour recevoir les chaînes de la TNT, il suffira de louer ou d'acheter un boîtier (ou décodeur) et de le relier à la prise Péritel de son téléviseur. À terme, les industriels commercialiseront des téléviseurs intégrant ce décodeur. Les chaînes gratuites seront directement accessibles, tandis que l'offre pavante nécessitera la souscription d'un abonnement. Le démarrage de la TNT s'effectuera grâce à la mise en service, en mars 2005, des 17 premiers sites couvrir environ 35 % de population A l'occasion du lancement de la TNT, en mars 2005, 35 % de la population française sera couverte, à partir de 17 sites d'émission desservant Paris et la région parisienne, la plus grande partie de la Bretagne, des départements des Bouches-du-Rhône, de la Charente, de la Charente-Maritime, de la Gironde, de la Seine-Maritime et des Deux-Sèvres, ainsi que les agglomérations de Lille, Lyon et Toulouse.

En septembre 2005, 50 % de la population française devrait être à même de recevoir les chaînes de la TNT. Les principales agglomérations desservies seront alors Ajaccio, Bayonne, Bourges, Caen, Cherbourg, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Nantes, Orléans, Reims, Saint Etienne, Toulon et de nouvelles zones dans la région de Lille et de Toulouse. En juin 2006, 65 % de la population française sera couverte, et début 2007, 80 à 85 %.

La télévision numérique terrestre (TNT) a de meilleures perspectives que ne le laissent présager les échecs d'ITV Digital au Royaume-Uni et de Quiero en Espagne, estime une récente étude publiée par l'Union Européenne de Radio-Télévision (UER).

Selon cette étude:

la plupart des pays européens auront lancé la TNT d'ici à 2005 d'autres pays envisagent autre chose que le modèle de TV à péage adopté par ITV et Quiero.

Journée sur les systèmes d'information élaborée

L'interactivité, l'Internet, la portabilité et la mobilité ne seront pas très porteurs le prix des équipements devient raisonnable pour le grand public les radiodiffuseurs de service public sont à la pointe du développement de la TNT la plupart des dates fixées par les gouvernements pour cesser la diffusion analogique ne sont pas réalistes par rapport aux conditions du marché. Même si, Quiero TV a cessé d'émettre, ses pertes étant estimées à 500 millions d'euros, tout comme ITV Digital dont la licence d'exploitation sera récupérée par les autorités britanniques compétentes.

"Les échecs d'ITV Digital et de Quiero sont ceux de deux modèles commerciaux qui s'inscrivent dans des conditions particulières de marché" a déclaré Jean Stock, secrétaire général de l'UER. "Mais ce rapport indique clairement qu'il existe ailleurs en Europe d'autres approches innovatrices dont l'issue pourrait être meilleure."

Les étapes pressenties du déploiement de la TNT

A terme, vers 2008, 75 à 80 % des téléspectateurs pourront bénéficier de la TNT en France, d'abord dans les zones les plus peuplées, le restant, 20 à 25 %, sis principalement en zone rurale, vallée, hors de portée des émetteurs (due à la courbure terrestre), zones frontalières, comme l'Alsace-Lorraine, le Nord, devront utiliser l'antenne satellite, ou éventuellement l'ADSL, ou le réseau câblé ou l' antenne collective pour recevoir les programmes gratuits de la TNT. Le taux de couverture de la numérisation à moyens ajoutés (TNT+SAT+ADSL+Câble) est ainsi porté à 100%.

Vers 2010 le réseau analogique secam sera éteint et ses capacités allouées au développement de la phase 2, la HDTV ou TVHD en MPEG-4 ?.

Nota: cas des frontières: La multplication des fréquences rend difficile l'implantation de nouveaux et puissants émetteurs de télévision omnidirectionnels capables desservir un ou plusieurs départements, comme on le rencontre actuellement en analogique. Les travaux de coordination avec les diffuseurs voisins étrangers sont donc nécessaires pour éviter les perturbations d'ailleurs déjà connues aujourd'hui. Dans les zones sensibles, les futurs émetteurs TNT seront à faible puissance et présenteront une zone de couverture sectorielle, évitant ainsi d'arroser les pays voisins et donc les usagers français installés dans la direction protégée.

En cas de difficulté de réception de la TNT voir l'alternative « la télévision par satellite ».

La TNT en France

En plus de TF1, M6, les chaînes de service public (France 2, France 3, France 5, Arte, la Chaîne parlementaire, France Prime) et Canal Plus, les chaînes retenues en 2002 par le CSA pour la télévision numérique terrestre sont les suivantes :

chaînes gratuites

Direct 8, minigénéraliste (Bolloré)

iMCM, musicale (Lagardère Active) (*)

M6 Music, musicale (Groupe M6)

NRJ 12 (nom du projet : NRJ TV), minigénéraliste (Groupe NRJ)

La 4 (nom du projet : NT1), généraliste (AB Groupe)

TMC, généraliste (Groupe TF1 et AB Groupe) (Candidature défendue par Pathé qui était, lors de l'attribution des fréquences, l'actionnaire majoritaire de la chaîne)

chaînes payantes *AB 1*, 15-35 ans (AB Groupe)

Canal J, jeunesse (Lagardère Active) (*)

CinéCinéma premier, cinéma (multiThématiques) (*)

Comédie !, humour (multiThématiques) (Candidature défendue par Pathé qui était, lors de l'attribution des fréquences, l'actionnaire majoritaire de la chaîne)

Cuisine.TV, cuisine (multiThématiques) (Candidature défendue par Pathé qui était, lors de l'attribution des fréquences, l'actionnaire majoritaire de la chaîne)

Eurosport France, sport (Groupe TF1)

I-Télé, information (Groupe Canal plus) (*)

LCI, information (Groupe TF1)

Match TV, minigénéraliste (Lagardère Active)

Journée sur les systèmes d'information élaborée

Paris Première, minigénéraliste (Groupe M6) (Candidature défendue par Suez qui était, lors de l'attribution des fréquences, l'actionnaire majoritaire de la chaîne)

Planète, documentaire (multiThématiques) (*)

Sport plus, sport (Groupe Canal plus) (*)

TF6, fiction (Groupe TF1 et Groupe M6)

TPS star, cinéma et sport (TPS)

(*) Par décision du 20 octobre 2004, le Conseil d'État a annulé les autorisations délivrées à ces 6 chaînes. Cette décision fait suite à un plainte de TF1, Le litige portant sur la convention d'actionnaires liant Canal+ et Lagardère qui n'a pas été prise en compte par le CSA. Le CSA devrait lancer un nouvel appel d'offres.

Les avantages escomptés du déploiement de la TNT

La diffusion de programmes en numérique présente de nombreux avantages, non seulement pour les téléspectateurs, mais également pour tous les professionnels du petit monde de l'audiovisuel.

Pour le téléspectateur

- Augmentation du nombre de programmes, de services.
- Une image parfaite et un son proche de la qualité CD.
- Le DOLBY Surround/Digital, le 16/9ème, la haute-définition et la VO/VF.
- Réception (presque) immédiate sur les antennes individuelles et collectives.
- Réception grâce à des antennes intérieures : la TV numérique devient portable.
- Le numérique enfin accessible à tous et en clair (notamment pour TF1, France Télévisions, M6).
- La multiplication des programmes régionaux et des petites chaînes locales.
- De nouveaux opérateurs favoriseront le pluralisme.
- La télé devient interactive.
- Internet à haut débit (mais pas dans l'immédiat).

Pour les opérateurs

- Un coût de diffusion moins élevé qu'en analogique.
- La possibilité de proposer des chaînes de complément pour les généralistes.
- Développer des services interactifs.
- Proposer de nouveaux programmes accessibles dans quelques années à tous les foyers français.

Pour les opérateurs de diffusion (TDF, TowerCast, Antalis...)

- Optimisation de l'usage des ressources de fréquences disponibles.
- Un nouveau souffle pour la diffusion hertzienne.
- Libérer à terme des fréquences pour d'autres usages (radiocommunications par exemple).
- Ouverture à la concurrence.

Pour l'industrie électronique

- un nouveau marché très juteux.

Et pour les producteurs de programmes

- la TNT est l'occasion d'un nouveau développement de l'industrie audiovisuelle.

Les avantages de la TNT par rapport aux autres supports de diffusion numérique ?

- le numérique accessible à tous

La télévision numérique est encore aujourd'hui un luxe dans notre pays. Il est en effet impératif de s'abonner à un bouquet du satellite, du câble, ou à un opérateur ADSL pour accéder à un large éventail de programmes francophones. Très peu de chaînes françaises diffusent actuellement en numérique clair. Même nos grandes chaînes généralistes hertziennes sont cryptées dans leur version numérique (sauf France 5 et ARTE sur ASTRA).

Journée sur les systèmes d'information élaborée

Cette politique du tout payant (c'était déjà le cas en analogique) freine considérablement le développement du satellite et du câble, donc de la télévision numérique, malgré les succès commerciaux de Canalsatellite et de TPS. Le grand public hésite aussi à s'équiper pour la réception satellite car l'installation d'une parabole lui semble compliquée (souvent par manque d'information). En conséquence, peu de foyers français (20 % environ) sont équipés d'une parabole ou reliés au câble.

Le numérique hertzien présente l'avantage de pouvoir être reçu immédiatement chez les téléspectateurs sans aménagement particulier, à l'aide des antennes râteaux déjà installées sur les toits. L'achat ou la location d'un décodeur externe ou d'un téléviseur numérique est toutefois nécessaire pour un accès à la TNT.

Dans les zones très proches des émetteurs, on peut même se passer des antennes extérieures et utiliser des antennes intérieures (réception portable). C'est le cas par exemple à Paris, couvert par l'émetteur de la Tour Eiffel.

- une opportunité pour les opérateurs

80% des foyers français reçoivent la télévision par le biais d'un râteau. Le potentiel de la TNT est donc énorme et les opérateurs en sont conscients. La TNT va ouvrir le réseau hertzien à de nouveaux opérateurs (Pathé, Lagardère ou encore AB), qui sont donc favorables à ce nouveau mode de diffusion. En revanche, les opérateurs historiques (TF1, M6, Canal) sont plus réservés. En effet, ils voient leur "monopole" brisé et vont devoir partager le spectre hertzien avec d'autres acteurs. Mais ils ne boudent pas pour autant la TNT car elle représente un potentiel d'audience non négligeable. Etre présent sur tous les supports de diffusion est important !

- un support idéal pour les programmes régionaux

La TNT est le mode de diffusion idéal pour des décrochages régionaux ou le développement des petites chaînes locales, qui sont aujourd'hui très rares en analogique, faute de fréquences et de cadre juridique encourageant leur création et leur viabilité.

- pour l'Etat : des programmes plus contrôlés

Les Etats n'ont pratiquement aucun contrôle sur la télévision par satellite, qui diffuse à une échelle internationale. Comme pour la télévision hertzienne analogique, le CSA est l'instance qui attribue les nouvelles fréquences et veille au contenu des chaînes.

- pour l'industrie électronique

Nos actuels téléviseurs ne sont pas conçus pour la réception du numérique terrestre. La disparition inéluctable de la diffusion analogique accélérera sans aucun doute le renouvellement du parc des téléviseurs. En outre, des décodeurs externes sont mis en vente pour recevoir les programmes numériques sur les téléviseurs analogiques. Une aubaine pour les industriels.

Soyons objectif : la TNT présente certains inconvénients... par rapport au satellite notamment.

- des adaptations parfois nécessaires

Dire que toutes nos antennes râteaux sont adaptées à la réception numérique est un mensonge. Les expérimentations qui ont eu lieu en Bretagne (voir <u>la TNT en France</u>) ont montré que 10 % des antennes devront être changées pour recevoir la TNT. Mais ce pourcentage reste faible, comparé à nos voisins anglais. Au démarrage de la TNT outre-Manche en 1998, 40 % des foyers n'ont pas pu recevoir les programmes numériques.

- un passage au numérique PRESQUE gratuit

Le passage au numérique n'est pas gratuit puisqu'il est impératif d'acheter/louer un terminal ou un téléviseur conçus pour le numérique terrestre. Les produits les moins chers sont vendus à partir de 80 euros pour les appareils les plus basiques (simples boîtes pour recevoir les chaînes gratuites).

De plus, certains programmes sont payants. Des opérateurs envisagent de lancer des petits bouquets de chaînes et services.

- un nombre de fréquences toujours limité

Si le satellite offre toujours plus de fréquences à ses adeptes, le nombre de canaux en numérique terrestre est réduit (le câble souffre également de cette limite) : environ 33. C'est toujours mieux que 6 ou 7 chaînes analogiques.

Cette limitation des fréquences et le coût de maintenance du réseau de TDF font que la diffusion hertzienne continue à être très coûteuse pour les opérateurs, si on la compare à une diffusion satellite, où un seul émetteur suffit pour arroser une vaste zone, ce qui explique l'explosion actuelle

Journée sur les systèmes d'information élaborée

des chaînes... Il faudra continuer à entretenir un réseau de nombreux émetteurs et réémetteurs pour couvrir un territoire (presque) complet. Mais l'avantage par rapport à l'analogique est que ce coût sera partagé entre plusieurs canaux, ce qui permettra de réduire sensiblement son impact, en le divisant par 5 ou 6, sur chacune des chaînes concernées (Télé Satellite de Juillet 1999, P.9). De plus, la nouvelle loi sur l'audiovisuel, votée en juin 2000, a mis fin au monopôle de TDF. La concurrence du privé (Towercast ou Antalis par exemple) va donc encore abaisser les coûts de diffusion.

- une couverture PRESQUE totale

La TNT couvrira environ 35 % de la population, dès l'ouverture des réseaux. En théorie, les 6 réseaux (5 au démarrage) planifiés atteindront à terme au moins 80 % de la population. Cette extension de la couverture se fera très progressivement. Mais dans certaines zones, la TNT ne sera jamais reçue, pour des raisons techniques ou économiques. Le satellite (parfois la TV ADSL) sera ici la seule solution pour recevoir la télé numérique.

- le gel des fréquences analogiques

Pour permettre le développement du numérique terrestre, tous les pays ont d'ores et déjà gelé l'attribution de fréquences hertziennes analogiques. La TNT ralentit ou empêche donc aujourd'hui la création de toute nouvelle télévision locale sur le réseau hertzien analogique.

3. La problématique de notre Recherche

Il existe une zone d'activités économiques qui va émerger et se structurer. Cette zone est déjà soumise à des échanges économiques grâce à la volonté du législateur. L'Euro-méditerranée composée de plusieurs pays reste un territoire hétérogène. Il n'existe pas d'identité forte. De plus cet ensemble est soumis à des flux de population très importants ce qui pose certains problèmes.

Il y a donc une néo identité à construire même si, dans certaines sphères, émergeront des pensées et des visions communes.

En raison de la complexité des cultures et de leur représentation en présence sur ce bassin, il faut remarquer que c'est une utopie de croire, pour le législateur, que seul l'échange de marchandises permet de générer l'émergence d'une néo identité Euro-méditerranéenne.

Pour connaître les clés de la contribution, il est primordial d'appréhender les moyens.

Comment favoriser cette émergence ?

On sait aujourd'hui que le vecteur principal de sens, de culture est la télévision. De plus c'est l'élément qui a le plus d'impact commun à tous les pays, les individus qui constitueront la zone Euro-méditerranéenne. A minima, dans cette zone le citoyen regarde en moyenne la télévision 3h par jour!

La télévision numérique est donc un enjeu culturel et économique.

Quel doit être le rôle d'une télévision numérique dans le bassin en devenir ?

Contribuer à faire cohabiter des cultures par des repères communs est un premier enjeu. Cette diplomatie médiatique doit s'appuyer sur des principes éducatifs et ludoéducatifs mais aussi sur l'information et l'information ludique. Une réflexion approfondie doit être menée sur la sémantique et les formats. La télévision dans l'espace Euro-méditerranéen doit faire émerger le voyage visuel et intellectuel pour mettre l'altérité de chacun en jeu.

Cette logique implique la mise en œuvre d'une stratégie industrielle.

Il s'agira d'étudier comment doit se positionner la télévision numérique insulaire face aux sens des échanges, par rapport aux liens producteurs / diffuseurs mais aussi et surtout comment produire de la valeur ajoutée en misant sur les exportations.

Notre domaine de recherche portera sur les SIC et sur l'économie des NTIC et des médias. L'enjeu est de savoir de quelle manière une contribution est possible, compte tenu du domaine ultra concurrentiel qui place le sujet dans la sphère de l'audience, de l'audimat et de la mondialisation de la communication.

Journée sur les systèmes d'information élaborée

Nous résumerons notre travail de Recherche comme une réponse aux interrogations suivantes :

- En quoi le numérique terrestre est-il au cœur des médias de proximité ?
- Comment situer le numérique terrestre par rapport au câble et au satellite ?
- Quels seront les acteurs locaux pour le numérique terrestre ?
- Quelles modalités de production des programmes ?
- Quelle opportunité de développement des relations euro méditerranéennes ?

Nous positionnerons notre Recherche dans un cadre Euro méditerranéen en soulignant en quoi la Corse peut occuper un rôle d'interface et de premier plan dans la production de programmes à l'attention de la TNT.

Repères bibliographiques

Martin, A., Management collectif de l'information, INSEP Editions, 181 p, Paris 1996.

Balle, F., Médias et Sociétés, Montchrestien 7^è édition, 788 p, Paris 2003.

Balme R., Faure A., «Politiques locales: acteurs, réseaux et mobilisation.», *Sciences Humaines*, hors série n°28, 2000.

Bertacchini, Yann., Seung Jin, Kim., Venturini, Marie-Michelle, Herbaux, Philippe., « Le rôle de la collectivité locale & le réseau du territoire numérique en Corée : l'exemple du village numérique de la ville de Gounpo. », *International Journal of* Information, Savoirs, Decision, Médiations, n°16, La Garde, 2004.

Bertacchini Yann., « Entre information & processus de communication: l'intelligence territoriale », Les Cahiers du Centre d'études et de Recherche, *Humanisme et Entreprise* n°267, La Sorbonne Nouvelle, Paris, octobre 2004.

Bertacchini Yann., « Le territoire, une entreprise d'intelligence collective orientée vers la formation du capital formel local. », numéro spécial *Communication & organisation*, GRECO, Université de Bordeaux 1, juin 2004

Bertacchini Yann., *Intelligence territoriale* -volet 2-, *Mesurer la distance*, *Pensez la durée*, *Mémoriser le virtuel*, Collection *Les E.T.I.C*, Presses Technologiques, 275 p, octobre 2004.

Bertacchini Yann., *Territoire et Territorialités*. Vers l'intelligence territoriale, -volet 1-, 200 pages, Collection Les *E.T.I.C*, Presses Technologiques, septembre 2002.

BOUGNOUX, Daniel: Sciences de l'information et de la communication, Larousse, 1993

Bougnoux, D., «Conscience identitaire et Communication mondiale», ACTES DU 3^{ème} Colloque France-Brésil des chercheurs en communication, de la page 25 à la page 30, Aracaju (Brésil), Universidade Federal de Sergipe, INTERCOM, 01/01/1996.

Bougnoux, D., *Introduction aux sciences de la communication*, éditions La Découverte, nouvelle édition. 2001.

Breton, Ph., L'utopie de la communication, Paris La Découverte, 1992 152 p.

Breton P., «Medias, Médiation, Démocratie : Pour une épistémologie critique des sciences de la communication politique.», HERMES, n° 17, de la page 321 à la page 334,Paris, Editions du CNRS, 01/11/1995.

Breton,Ph., & Proulx,S., L'explosion de la communication à l'aube du XXI^e siècle, éditions La Découverte. 2002.

Callon M., Latour B., La Science telle qu'elle se fait, La découverte, Paris, 1991.

Candau J., Mémoire et identité, PUF, Paris, 1998.

Charon, J.M.. Les Médias en France. La Découverte (Repères), 2003

Flichy P., Les industries de l'imaginaire. (Pour une analyse économique des médias : disque, cinéma, radio,

télévision). -2éd. – Grenoble : PUG / INA, 1991. – 272 p.

Guillaume M., L'empire des réseaux, Paris, Descartes & Cie, 1999.

Jeanneret, Y., Écrire la science, PUF, 1993.

Journée sur les systèmes d'information élaborée

Lévy.P., L'intelligence collective. Pour une anthropologie du cyberspace, p 10, La Découverte, Poche Essais, 1997.

Lochard, G., Boyer, H., Notre écran quotidien, Dunod Paris 1995, 203 p.

Maarek Ph J., «Citoyenneté, proximité:quels concepts pour quelles actions?», Communication publique et proximité :citoyenneté ou manipulation ?,CECOPOP, Université Paris XII, Paris, 9 juin 2000

Mabileau A., «Le local comme phénomène de société-(2)Le local et ses représentations.», pp 197-221, *Sciences de la Société* n°48, octobre 1999.

Maherzi L et UNESCO., «Rapport mondial sur la communication : les médias face aux nouvelles technologies.», 297 pages, Paris, UNESCO,1997.

Marchetti P., *La productions d'œuvres audiovisuelles dans l'union européenne.* – Paris : CERIC Université Aix-Marseille III ; Economica, 1997. – 374 p. – (Coopération et développement)

Mattelard, A., Histoire de la société de l'information, éditions La Découverte. 2001.

Mathien, M., Economie générale des médias, Infocom, 240 pages, Ed :Ellipses, 2003.

Miège B., *La société conquise par la communication* 2 : La communication entre l'industrie et l'espace public, 213 p, Presses Universitaires de Grenoble, novembre 1997.

Miège B., *La société conquise par la communication*,1 : Logiques sociales, 226 p, Presses Universitaires de Grenoble, septembre 1996.

Moeglin P., Brulois V., Carré MC., «Le communicateur universel : entre utopie et territoire.», Scien*ces de la Société* n°35, 1995.

Musso,P., Genèse et critique de la notion de réseau, in Penser les réseaux, Parrochia (éditeur), Éditions Champ Vallon. 2001.

Musso P et Rallet A., *Stratégies de communication et Territoires*, 300 pages, Paris, L'Harmattan, 1995.

Paillart I., «La question du territoire dans les travaux de la Société Française des Sciences de l'Information et de la Communication.», *Annales de la Géographie*, n° 585, de la page 598, Paris, Armand Collin, 01/09/1995.

Pailliart I., «Espaces, représentations, identités : quelles problématiques ?», Sciences de la société n°35, 1995.

Pailliart I., Les territoires de la communication, 280 p, Presses Universitaires de Grenoble, novembre 1993

Perriault, J., La logique de l'usage, Flammarion, Paris 1989, 232 p

Piolle X., «Technologies de communication et reconstruction du lien social territorial.», *Sciences de la société* n°35, 1995.

Proulx, S., Labrège, M-F., Vie quotidienne, culture télévisuelle et construction de l'identité familiale (p.121-140), in revue réseaux n°70 CNET Paris 1995, 234 p.

Sfez L.et al, «Territoire et communication.», *Quaderni*, n°13, Paris, CREDAP, 01/03/1991.

Tetu J F., «L'espace public et ses médiations.», *HERMES*, n° 17, de la page 287 à la page 298, Paris, Editions du CNRS, 01/11/1995.

Veltz.P., Mondialisation, villes, territoires, l'économie d'archipel, PUF, 264 p, 1999.

Watzlawick P., Beavin J.H., Jacson D., Une logique de la communication, Seuil, Paris, 1972.

Watzlawick P., L'invention de la réalité. Contributions au constructivisme, Points. Seuil, Paris, 1988

Wolton D et al., «Communication et politique.», HERMES, n°17, Paris, CNRS, 01/11/1995.

Sitographie

http://www.educ-pop.org/184 portail sur l'éducation populaire www.overdrive-audiovisuel.com www.localtis.fr www.tvnt.net www.ternova.com/

Rapport

4° Tic & Territoire : quels développements ? île Rousse 2005

Journée sur les systèmes d'information élaborée

http://beagle.u-bordeaux4.fr/gres/publications/2004/2004-26.pdf

Communication gouvernementale BiblioTIC,

Actualité bibliographique sur les TIC et leur environnement éducatif, juridique, social et économique, N° 13 - Décembre 2004 :

Société http://www.educnet.education.fr/documentation/bibliotic/00/soc.htm

La société de l'information en France en 2004.

Dossier de presse

- 1. Les Français à l'heure de la société de l'information : l'heure du déclic (p. 3-6)
- L'équipement des foyers en micro-ordinateurs : un progrès sans précédent
- Internautes et abonnés à Internet : une progression exceptionnelle du haut-débit
- Internet : plus de temps, plus de confiance
- Téléphonie mobile : une progression qui rets à affirmer
- L'Internet sans fil progresse rapidement.
- 2. Avec Internet, les nouveaux usages se multiplient (p. 7-9)
- Télévision sur ADSL, téléphonie sur IP, nouveaux services mobiles (3G) : des applications innovantes qui trouvent leur public
- Le commerce électronique : l'heure de maturité et du succès
- L'e-administration : un usage citoyen
- 3. Un cadre législatif rénové : le droit français mis en phase avec la société de l'information, une harmonisation européenne largement effectuée (p. 10-12)
- La loi relative aux communications électroniques et aux services de communication audiovisuelle, paquet télécom
- La loi pour la confiance dans l'économie numérique
- Nouvelle loi Informatique et liberté
- Le projet de loi relatif au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information
- 4. L'aménagement numérique du territoire en expansion continue (p. 13-14)
- Une très nette progression du pourcentage de la population et du territoire couvert par le haut-débit
- Les points d'accès publics à l'Internet se multiplient
- La Télévision Numérique Terrestre (TNT) voit le jour
- 5. La France construit un environnement favorable à l'innovation et à la confiance (p. 15-16)
- Un projet pour la gouvernance de l'Internet
- De nouveaux dispositifs pour lutter contre la cybercriminalité et les usages abusifs
- 6. L'État est au coeur du développement de la Société de l'information (p. 17-21)
- Une organisation en réseau
- L'administration électronique au service des citoyens
- Internet, un enjeu pour l'Éducation nationale
- Un effort particulier en faveur de l'industrie du jeu vidéo

Premier ministre. La société de l'information en France en 2004. Dossier de presse. Paris : Premier ministre, 2004, PDF, 21 p.

http://www.premier-ministre.gouv.fr/IMG/pdf/societe information 2004.pdf

Rapports, actes de colloque

La société de l'information

Ce rapport a été élaboré dans le cadre de la préparation du sommet mondial sur la société de l'information qui s'est tenu à Genève en décembre 2003 puis se déroulera à Tunis en 2005. Il aborde les questions soulevées par le développement du numérique dans la société : développement d'Internet jusqu'à aujourd'hui, les TIC et les changements structurels, les TIC et les nouvelles

Journée sur les systèmes d'information élaborée

relations économiques, les politiques à mettre en place pour lutter contre la fracture numérique, la régulation d'Internet au niveau international.

Curien, Nicolas (rap.); Muet,Pierre-Alain (rap.); Conseil d'analyse économique. *La société de l'information*. Paris : Documentation française (Les rapports du Conseil d'analyse économique), 2004, 311 p.

Télécommunications, électronique, informatique, médias, Internet, applications : l'année 2003 Panorama annuel pluridisciplinaire et multinational concernant les TIC (technologies de l'information et de la communication. Après un bref rappel sur la conjoncture économique, les marchés financiers et l'actualité de la recherche, des sujets transversaux sont présentés (emploi, libertés publiques, initiatives officielles...). Suit un examen sectoriel des TIC (acteurs, applications, géographie).

Institut national des télécommunications; Observatoire des stratégies et technologies de l'information et de la communication. *Télécommunications*, *électronique*, *informatique*, *médias*, *Internet*, *applications*: *l'année 2003*. Evry : Groupe des écoles des télécommunications (Collection INT), 2004, 268 p.

Les temps télévisuels : Big brother. Forum international d'été Les temps des médias Le Forum international "Les temps des médias, qui s'est tenu en 2002, a réuni pendant trois jours, des chercheurs de 17 pays pour analyser les médias d'un point de vue sociologique. Une charte a été proposée aux participants pour renforcer l'accès international aux ressources audiovisuelles.

INA. Les temps télévisuels : Big brother. Forum international d'été Les temps des médias. Paris : L'Harmattan, Les médias en actes, 2004, 211 p. Ouvrages

Europe, la quête d'un espace médiatique ?

Un dossier consacré à la notion d'espace public européen, c'est à dire un espace d'information et de délibération où la décision politique puisse être préparée et contrôlée et qui irait de paire avec la naissance d'une opinion publique européenne. Sont abordés les notions de communauté politique et de communauté culturelle et leur incidence sur un espace public, le rôle de la communication sociale et des médias dans le cadre multinational de l'Union européenne.

Europe, la quête d'un espace médiatique ? Paris : INA (MédiaMorphoses), 2004, 119 p.

Haut débit pour tous, partout. Guide à l'usage des décideurs des collectivités territoriales En situant les usagers au centre des problématiques d'aménagement numérique du territoire, ce guide à l'usage des décideurs des collectivités territoriales renouvelle l'approche des solutions possibles, tire les enseignements des expérimentations technologiques déjà conduites et vise à éclairer les décisions à venir des acteurs locaux pour répondre aux attentes des citoyens. Introduction : Comprendre les enjeux du haut débit

- 1. Haut débit, côté services : proposer des services innovants pour développer le territoire
- 2. Haut débit, côté usagers : prendre en compte les utilisateurs
- 3. Haut débit, côté réseaux : mobiliser les bonnes solutions techniques
- 4. Autodiagnostic et recommandations : quel projet haut débit pour mon territoire ?

Pour aller plus loin: glossaire, bibliographie.

Délégation aux usages de l'internet; DATAR; La Poste. *Haut débit pour tous, partout. Guide à l'usage des décideurs des collectivités territoriales*. Paris : Délégation aux usages de l'internet, 2004, 124 p.

4° Tic & Territoire : quels développements ? île Rousse 2005

Journée sur les systèmes d'information élaborée

Sur le site du ministère de la recherche : PDF, 124 p.

http://www.recherche.gouv.fr/discours/2004/Guide-HD-total.pdf

Site de la DUI : format html

http://delegation.internet.gouv.fr/HD/sommaire.htm

Les mutations technologiques, institutionnelles et sociales dans l'économie de la culture La façon de consommer et de produire des biens culturels changent, par ailleurs les technologies nouvelles entraînent une modification du contenu de ces biens. Les différentes contributions de cet ouvrage abordent ces transformations et montrent l'instabilité des comportements de consommation et par conséquent des biens culturels produits.

Les mutations technologiques, institutionnelles et sociales dans l'économie de la culture. Paris : L'Harmattan (Emploi, industrie et territoire), 2004, 285 p.

Nouvelles réflexions sur l'Internet

Les articles de ce dossier porte sur la manière dont les technologies de l'information et de la communication structurent des collectifs, aménage de nouveaux rapports entre les individus et la société d'un point de vue social et économique. Les différents articles montrent qu'Internet est en phase avec les caractéristiques de la vie sociale d'aujourd'hui, illustrant l'articulation entre individualisation/réseau et pratiques individuelles/pratiques collectives, s'interrogent sur la capacité d'Internet à mettre en relation des individus pour partager des connaissances et sur l'importance des échanges non marchands sur internet.

Rallet, Alain (coord.). Nouvelles réflexions sur l'internet. Paris : Hermès, Réseaux, 2004, 303p.

La société de l'information

Analyse les changements que la révolution informationnelle induit dans l'économie et la société. Donne quelques directions à l'action publique pour favoriser le développement des TIC et faire en sorte qu'il profite à tous les citoyens.

Premier ministre ; Conseil d'analyse économique. *La société de l'information*. Paris : Documentation française (Les rapports du Conseil d'analyse économique), 2004, 311 p.